

Strasbourg, 11 décembre 2006

MONEYVAL (2006) 26 rev2

**COMITÉ EUROPÉEN POUR LES PROBLÈMES CRIMINELS
(CDPC)**

**COMITÉ D'EXPERTS SUR L'ÉVALUATION DES MESURES
DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX
(MONEYVAL)**

RAPPORT

de la 20^e réunion plénière

Strasbourg, 12-15 septembre 2006

REMARQUE : conformément aux pratiques récentes du Conseil de l'Europe, les rapports de réunion sont des documents publics. La liste des participants ne comporte plus les indications permettant de les joindre.

Note du Secrétariat
établie par
la Direction générale des affaires juridiques (DG I)

RÉSUMÉ

Lors de sa 20^e réunion plénière, tenue à Strasbourg du 12 au 15 septembre 2006, le Comité MONEYVAL a :

- décidé que la délégation du MONEYVAL à la réunion plénière du GAFI à Vancouver (9-13 octobre 2006) comprendrait des représentants de la Hongrie, de Malte, de Monaco, de Pologne, de Slovaquie ainsi que le président et un représentant du Secrétariat ;
- a poursuivi son échange de vues sur l'organisation de la réunion plénière conjointe avec le GAFI prévue à Strasbourg en février 2007 ;
- a remercié les délégations d'Ukraine, des États-Unis, de Malte, de Saint-Marin, de Chypre et des Pays-Bas d'avoir signalé leur volonté de participer au Groupe de travail sur les typologies, qui sera présidé par Robert Typa (Pologne), et les a invités à communiquer au plus vite au président (et au Secrétariat) les noms des experts qui participeront à cet exercice ;
- a pris connaissance d'informations sur les questions de blanchiment de capitaux dans d'autres organismes ;
- a adopté, après en avoir pris connaissance, les rapports de progrès de la Slovénie, de la Hongrie et de la Serbie et les a invitées à informer le Comité de la publication de ces rapports dans les trois mois suivant leur adoption ;
- a pris connaissance d'informations sur les questions de lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme dans les pays membres du MONEYVAL ;
- a examiné et adopté le troisième rapport d'évaluation mutuelle de la Slovaquie et son projet de résumé ;
- a examiné et adopté le troisième rapport d'évaluation mutuelle de la Lettonie et son projet de résumé tels que rédigés par l'équipe du FMI, ainsi que le rapport sur le respect par la Lettonie des directives anti-blanchiment de l'Union européenne établi par un représentant du MONEYVAL ;
- a pris note des visites d'évaluation à venir en Croatie (26-30 septembre 2006) et à Monaco (6-11 novembre 2006) et de la mission qui pourrait avoir lieu en Moldova (décembre 2006) ;
- a pris note des réunions préparatoires à venir, qui seront organisées en novembre avec les délégations de Pologne et de Lituanie ;
- a décidé que lors de sa 21^e réunion plénière, les rapports du troisième cycle de la Pologne et de la Lituanie seraient étudiés et qu'un rapport de progrès serait présenté pour examen par la Bosnie-Herzégovine.

INTRODUCTION

1. MONEYVAL a tenu sa 20^e réunion plénière au Conseil de l'Europe à Strasbourg du 12 au 15 septembre 2006, sous la présidence de M. Vasil KIROV (Bulgarie).
2. La liste des participants figure à la fin du présent rapport (annexe I).

COMPTE RENDU SOMMAIRE DES DÉBATS

Points 1 et 2 – Ouverture de la réunion plénière et adoption de l'ordre du jour

3. La réunion est ouverte par le président et l'ordre du jour est adopté tel qu'il figure à l'annexe II.

Point 3 – Informations communiquées par le président

4. Le président informe la plénière des résultats positifs des réunions préparatoires dont ont fait l'objet les deux projets de rapports qui seront examinés pendant la réunion.
5. Concernant la procédure de conformité renforcée, il signale que l'Arménie et l'Azerbaïdjan ont reçu un courrier confirmant la décision, prise par le Comité MONEYVAL à sa 19^e réunion plénière, de maintenir l'étape 1 des procédures et les invitant à présenter pour le 20 novembre 2006 un rapport de progrès pour examen lors de la réunion plénière suivante.
6. Le Comité apprend également que comme convenu lors de la réunion plénière de juillet, une lettre a été envoyée au président du GAFI pour lui faire part de l'avis du Comité MONEYVAL sur le document Plen.39Rev1 concernant les procédures qui soulèvent des préoccupations en matière de coopération internationale.

Point 4 – Informations communiquées par le Secrétariat

7. Le Secrétariat informe les délégués qu'une réunion préparatoire avec les autorités slovaques a été organisée en août 2006, à la suite de laquelle le projet de rapport a été revu et transmis aux membres du Comité. Concernant le rapport sur la Lettonie, il sera disponible sous peu, la réunion préparatoire du FMI ayant débuté le 11 septembre.

4.1. Évaluations et réunions en 2006

8. Le Secrétariat annonce que des visites d'évaluation seront effectuées en Croatie (septembre 2006) et à Monaco (novembre 2006). Concernant la Moldova, le questionnaire spécifique sera envoyé avant fin septembre en vue d'une mission qui devrait, sous toute réserve, y être organisée en décembre.

4.2. Participation à d'autres activités

9. MONEYVAL a été invité à faire participer l'un de ses évaluateurs à la première évaluation sur place en République du Kirghizstan du Groupe Eurasie sur le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (GEA). MONEYVAL s'est estimé en mesure d'accéder à cette demande.

4.3. Évaluateurs du MONEYVAL

10. Le Secrétariat informe le Comité que la liste des évaluateurs retenus pour participer au séminaire de formation organisé par le GAFI du 16 au 20 octobre 2006 sera arrêtée d'ici la fin de la réunion plénière.

Point 5 – Coopération en tant que membre associé auprès du GAFI – participation à la réunion de Vancouver

11. Les délégations ont proposé de nombreux participants à la réunion de Vancouver et le Secrétariat les en remercie. Conformément à la décision prise lors de la dernière réunion plénière, la délégation du MONEYVAL comprendra des représentants de Hongrie, de Malte, de Monaco, de Pologne et de Slovaquie. La participation des autres pays ayant proposé des noms (la Moldova, la Roumanie et l'Ukraine) sera envisagée pour la prochaine réunion plénière du GAFI.

Point 6 – Réunion plénière conjointe avec le GAFI

12. Le Secrétariat signale au Comité que l'ordre du jour de la réunion pourrait comprendre l'examen et l'adoption de deux rapports, l'un du MONEYVAL et l'autre du GAFI. Les autorités géorgiennes ont accepté d'être l'un des deux pays dont le rapport sera débattu lors de cette réunion plénière conjointe. Les contributions des délégations du MONEYVAL à la réunion et la participation aux différents groupes de travail sont encore à préciser en fonction de l'ordre du jour définitif.

Point 7 – Groupe de travail sur les typologies

13. Le mandat de ce Groupe de travail, présidé par Robert Typa (Pologne), a été distribué. Il est porté à la connaissance du Comité que l'Ukraine, les États-Unis, Malte, Saint-Marin, Chypre et les Pays-Bas ont exprimé leur volonté de participer à ce Groupe de travail.

14. Le président du Groupe de travail invite les chefs de ces délégations à lui communiquer le nom de leurs experts afin de constituer le groupe aussi vite que possible.

Point 8 – Informations communiquées par l'Union européenne

8.1. Commission européenne

15. Le représentant de la Commission européenne informe le Comité de l'adoption, le 1^{er} août 2006, de la directive de la Commission 2006/70/CE « portant mesures de mise en œuvre de la directive 2005/60/CE du Parlement européen et du Conseil pour ce qui concerne la définition des « personnes politiquement exposées » et les conditions techniques de l'application d'obligations simplifiées de vigilance à l'égard de la clientèle ainsi que de l'exemption au motif d'une activité financière exercée à titre occasionnel ou à une échelle très limitée » (JO L 214/29, 4 août 2006).

Personnes politiquement exposées (PPE)

16. Les mesures de mise en œuvre concernant les PPE comprennent quatre éléments :
 - a) une définition des PPE (article 2(1)) ;
 - b) une définition des membres directs de la famille des PPE (article 2(2)) ;
 - c) une définition des personnes connues pour être étroitement associées aux PPE (article 2(3)), et
 - d) la période au cours de laquelle les personnes politiquement exposées sont toujours considérées comme telles bien qu'elles n'exercent plus leurs fonctions (article 2(4)).

La définition des personnes politiquement exposées englobe, en résumé, les chefs de gouvernement et les ministres, les parlementaires, les membres de hautes juridictions dont les décisions ne sont en principe pas susceptibles de recours, les membres des cours des comptes et les fonctionnaires de haut rang.

Les membres directs de la famille sont le conjoint, tout partenaire considéré comme l'équivalent d'un conjoint, les enfants et leurs conjoints ou partenaires et les parents.

Par personne étroitement associée à une PPE, on entend toute personne connue pour entretenir une relation d'affaires étroite avec cette dernière ou pour être bénéficiaire d'une construction juridique qui profite à la personne politiquement exposée.

Les PPE sont toujours considérées comme telles au moins un an après avoir quitté leurs fonctions.

Obligations simplifiées de vigilance

17. L'article 11 de la 3^e directive de l'UE contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme définit huit situations concrètes d'obligations

simplifiées de vigilance à l'égard de la clientèle. Les points (2) et (5) de ce même article ouvrent la possibilité d'appliquer une vigilance atténuée dans des situations supplémentaires. L'article 3 de la directive portant mesures de mise en œuvre dispose que les États membres peuvent, en outre, appliquer une moindre vigilance à l'égard de la clientèle dans les cas suivants : a) lorsque le client présente un faible risque *et* b) lorsque les critères énoncés à l'article 3(2) des mesures de mise en œuvre concernant les clients et à l'article 3(3) concernant les produits sont remplis. Aucune situation supplémentaire autorisant à simplifier les obligations de vigilance n'est prévue.

Activité financière exercée à titre occasionnel ou à une échelle très limitée

18. L'article 4 des mesures de mise en œuvre, soumis à des critères stricts, vise à faciliter les transactions occasionnelles ou très limitées de la part d'entités comme les hôtels, les campings, les ferries ou les magasins. Aucune autre dérogation n'est autorisée.

8.2. Conseil de l'Union européenne

19. Le représentant du Conseil de l'Union européenne informe la plénière des travaux en cours sur les critères appliqués pour ajouter ou retirer des noms à la liste des personnes faisant l'objet d'un gel de leurs avoirs. Un séminaire UE-États-Unis sur la transparence et l'équité de cette liste sera organisé fin septembre sous la présidence finlandaise.

Point 9 – Informations concernant les initiatives anti-blanchiment dans d'autres institutions

Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD)

20. Un rapport écrit de la BERD est distribué.

GAFI

21. Le représentant du GAFI informe le Comité de la décision, prise à l'unanimité, d'organiser une réunion plénière conjointe, ajoutant qu'un dialogue constructif est en cours pour préparer un ordre du jour commun.
22. Il signale que le GAFI a achevé lors de sa dernière réunion plénière l'examen des rapports du Danemark, des États-Unis et de l'Espagne et que deux de ces rapports sont disponibles sur son site Internet. Le Danemark devrait bientôt rendre son rapport public.
23. Il informe les délégués que le GAFI a invité la République de Corée à rejoindre le Groupe d'action en tant que membre observateur, ce qui constitue une première étape vers l'adhésion à part entière, et à participer en tant que tel à la prochaine réunion plénière du GAFI à Vancouver.

24. Il salue également la participation de cinq représentants du MONEYVAL à la plénière de Vancouver, ainsi que les inscriptions au séminaire de formation à venir à Washington.
25. Enfin, il invite les délégations intéressées à assister à la réunion à venir sur les typologies, qui sera organisée à Shanghai en coopération avec le Groupe Eurasie du 28 au 30 novembre 2006.

Groupe Egmont

26. Le processus d'institutionnalisation du Groupe Egmont se poursuit. Outre la décision d'établir son Secrétariat permanent au Canada, il est prévu que son Directeur exécutif soit nommé avant la fin de 2006.

Fonds monétaire international (FMI)

27. Le Comité est informé qu'à la suite de nouvelles mesures d'organisation, les activités de lutte anti-blanchiment et contre le financement du terrorisme (LAB/CFT) ont été centralisées au sein d'un service opérationnel, structuré sous la forme d'équipes régionales, qui comprend plus de trente spécialistes de ces questions.
28. En mai 2006, le Conseil d'administration a appelé le personnel du FMI à coopérer plus étroitement avec le GAFI et les organismes régionaux de type GAFI en vue d'améliorer la qualité des évaluations. Les membres observateurs appartenant à ces organismes ont désormais la possibilité de participer aux évaluations. Le Conseil d'administration a également réaffirmé l'importance des évaluations dans le cadre du PESF ou du programme relatif aux centres financiers offshore (CFO).
29. L'évaluation du Liechtenstein par le FMI est prévue pour mars 2007.
30. Concernant les activités d'assistance technique, il est porté à l'attention des délégués que Terry Donovan est toujours la personne chargée du contact avec MONEYVAL et ses États membres. Sept missions d'assistance et un séminaire national ont été menés à bien. Un séminaire régional sur les technologies de l'information utiles aux cellules de renseignements financiers est actuellement prévu, ainsi qu'un autre séminaire régional à l'attention des contrôleurs, centré sur les inspections sur le terrain. Les autres outils en cours d'étude comprennent des évaluations des risques confidentielles en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme ou des services d'audit sur l'efficacité de certains mécanismes de lutte anti-blanchiment.

Banque mondiale / Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC)

31. S'agissant de l'ONUDC, un nouveau modèle de loi sur la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme va être publié en russe sur le site Internet de l'Office.
32. Les représentants de la Banque mondiale signalent qu'en cas de besoin, ils peuvent proposer des experts susceptibles de participer aux évaluations du MONEYVAL.

Groupe Eurasie sur le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme (GEA)

33. Le représentant de la Banque mondiale et de l'ONUDC prend la parole au nom du GEA. En Asie centrale, l'Ouzbékistan et la République du Kirghizstan ont récemment adopté une législation de lutte anti-blanchiment. Des projets de loi sont actuellement en cours d'élaboration au Kazakhstan et au Tadjikistan. Le Kirghizstan est le premier pays à avoir mis en place une cellule de renseignements financiers (CRF), qui compte aujourd'hui vingt employés. Les autorités tadjikes travaillent actuellement à la définition du rôle et des responsabilités de leur CRF, et les experts du MONEYVAL sont invités à contribuer à cette réflexion.
34. Un bulletin d'information mensuel en anglais et en russe sur l'Asie centrale peut être envoyé par e-mail, et les membres et membres observateurs du MONEYVAL sont invités à y contribuer en proposant de brefs articles sur les questions de LAB/CFT.
35. Le GEA a achevé un programme complet de formation d'évaluateurs, soutenu par plusieurs institutions (Banque mondiale, ONUDC, FMI etc.).

Point 10 – Rapports de progrès

36. Après les exposés des délégations de Slovénie, de Hongrie et de Serbie, la plénière demande quelques clarifications et discute des dernières évolutions à la lumière des rapports de progrès écrits présentés par ces pays.
37. Le MONEYVAL adopte les trois rapports, conformément à ses Règles de procédure, et rappelle aux délégations que les pays devraient faire savoir qu'ils en autorisent la publication dans les trois mois suivant la réception du rapport adopté (c'est-à-dire pour le 15 décembre 2006).

Points 11 et 16 - Informations sur les initiatives LAB/CFT dans d'autres pays du MONEYVAL (tour de table)

38. L'Albanie signale qu'elle est en train de revoir sa loi LAB et qu'elle enregistre en ce moment les observations de toutes les institutions pertinentes concernant le projet de texte. Elle informe le Comité que son rapport d'évaluation du troisième

cycle est désormais public et disponible sur la page Internet du MONEYVAL.

39. L'Arménie explique qu'une mission technique du FMI révisé actuellement le système de LAB/CFT du pays afin d'aider à mettre au point un ensemble d'amendements qui seront présentés au Parlement en 2006-2007. Une série de réglementations en matière de LAB/CFT devrait être adoptée sous peu. Dans le cadre de la procédure de conformité renforcée, les projets d'amendements en matière de LAB/CFT sont en cours de diffusion auprès des différents organismes concernés et un point sur les progrès sera fait lors de la prochaine réunion plénière. La cellule de renseignements financiers a demandé son adhésion au Groupe Egmont, avec l'appui de la Russie.
40. En Azerbaïdjan, les réglementations LAB/CFT de la Banque centrale ont été finalisées et devraient être adoptées dans la semaine à venir. Les règles concernant les transactions en numéraire et l'ouverture de comptes bancaires ont été modifiées et les exigences en matière d'identification renforcées. Une loi LAB/CFT devrait être adoptée pour la fin de l'année, suivie de la mise en place de la cellule de renseignements financiers.
41. En Bosnie-Herzégovine, la CRF nationale est opérationnelle depuis fin 2004. Elle emploie dix-sept personnes et il est question de faire passer ce nombre à quarante. Le nouveau logiciel d'analyse a été installé et en est maintenant à la phase de test. La question clé reste la formation du personnel. La CRF a reçu 130 000 rapports, ouvert 140 affaires et bloqué 108 000 euros. Elle a rendu trois jugements définitifs. 20 échanges d'informations internationaux ont eu lieu, y compris pour des affaires de financement du terrorisme.
42. La Bulgarie signale que son Code pénal a été amendé et que la définition du blanchiment de capitaux a été modifiée. La loi sur les institutions de crédit a été adoptée et entrera en vigueur en 2007. La loi LAB a fait l'objet d'un nouveau texte d'application comprenant les mesures de vigilance à l'égard de la clientèle, la définition du bénéficiaire effectif et les questions d'identification et de vérification. Enfin, la CRF s'est dotée de nouvelles règles de procédures prévoyant un contrôle renforcé, en particulier concernant les EPNFD.
43. En Croatie, les préparatifs du troisième cycle d'évaluation sont en cours. Un jumelage CARDS avec l'Autriche en matière de lutte anti-blanchiment est actuellement en place, comprenant un programme très intensif de formations.
44. À Chypre, aucun changement majeur n'est à signaler. Une réunion du Comité consultatif sur le blanchiment d'argent a eu lieu. La question de la transposition de la troisième directive a été abordée en conjonction avec le rapport d'évaluation du troisième cycle. La législation interne sera modifiée en conformité avec la réglementation sur le contrôle des mouvements d'argent liquide ; la Direction des douanes a été chargée de préparer les amendements nécessaires.

45. La République tchèque signale qu'elle travaille actuellement à la mise en œuvre de la troisième directive de l'UE. Elle a participé à la réunion du Groupe Egmont à Chypre en juin 2006. Le rapport analysant les travaux de la CRF est achevé et disponible en anglais.
46. L'Estonie signale qu'un mémorandum d'accord avec la Russie est sur le point d'être finalisé et signé, ce qui permettra aux CRF d'échanger directement des informations. La Commission sur le blanchiment des capitaux récemment créée au sein du ministère des Finances a tenu sa deuxième réunion en août 2006. Un nouveau service spécialisé en charge de la prévention et de la répression du blanchiment des capitaux et des crimes financiers a été créé. Enfin, le projet de jumelage avec les Pays-Bas a été élargi et devrait aboutir à la création d'un centre d'expertise chargé d'appuyer les autorités de contrôle dans leur travail.
47. En Géorgie, l'article 194 du Code pénal (légalisation des revenus illicites) a été modifié et prévoit désormais la responsabilité pénale des personnes morales. L'article 331(1) érige en infraction pénale le financement du terrorisme. L'article 389(1), qui a été modifié en juillet, porte sur le trafic d'influence. Une nouvelle banque commerciale a été fermée depuis la dernière évaluation et des enquêtes sont en cours. Le pays va bientôt signer des mémorandums d'accord avec la Croatie et la Moldova.
48. Le Liechtenstein n'a pas de nouveauté à signaler.
49. La Lituanie explique que dans l'attente de l'adoption du rapport d'évaluation, le projet de loi sur la prévention du blanchiment de capitaux en est toujours à sa dernière phase d'élaboration.
50. Malte signale que son gouvernement a posé sa candidature au GAFI. La CRF va emménager dans de nouveaux locaux. Un plan triennal a été présenté au ministère des Finances. La CRF a conclu un accord avec les autorités en charge des loteries et jeux de hasard : ces dernières procéderont à une inspection sur place pour le compte de la CRF et lui transmettront leurs conclusions.
51. En Moldova, la loi sur l'institut national de formation initiale et continue des magistrats a été adoptée. Un projet de stratégie LAB/CFT et un nouveau projet de loi sur le sujet ont été rédigés avec l'aide du FMI. Un texte législatif a été modifié pour mentionner les personnes politiquement exposées et prévoir des retours d'informations à leur sujet. Des lignes directrices destinées à aider les institutions financières et non financières à appliquer les résolutions de l'Onu ont été mises au point.
52. À Monaco, les travaux en coopération avec le secteur privé ont abouti en juin 2006. Une Ordonnance souveraine adoptée en août 2006 régit l'identification des clients, les mesures applicables aux tiers et les relations de correspondant bancaire, interdit les comptes anonymes et les banques fictives et

prévoit des mesures spécifiques concernant les personnes politiquement exposées. En outre, une Ordonnance souveraine portant application de mesures relatives à la Convention de Palerme est désormais en vigueur. Enfin, l'amendement à l'article 218 du Code pénal élargissant l'éventail des infractions principales en matière de blanchiment de capitaux est devant le Conseil national.

53. La Pologne n'a pas de nouveauté à signaler.
54. La Roumanie signale que les amendements au Code pénal et au Code de procédure pénale (relatifs à la responsabilité pénale des personnes morales, au conflit d'intérêts et à la confiscation) sont désormais en vigueur. En juillet, la législation secondaire anti-blanchiment portant sur les entités déclarantes non financières désignées a été adoptée par la CRF roumaine, en tant qu'autorité de contrôle de ces entités. Un groupe de travail a été créé afin de rédiger une nouvelle loi sur les jeux de hasard. De nouvelles formations, principalement consacrées aux casinos, sont envisagées.
55. La Fédération de Russie signale que les préparatifs en vue de l'évaluation de 2007 par le GAFI et le MONEYVAL sont en cours. Elle a participé au Groupe de travail Eurasie en août 2006 et préparé l'évaluation de la République du Kirghizstan. Un projet d'assistance technique mis en œuvre par le Conseil de l'Europe (MOLI-RU 2) est en cours de préparation et devrait commencer fin 2006.
56. À Saint-Marin, la CRF a enregistré douze déclarations d'opérations suspectes et déféré une affaire aux autorités judiciaires. Cinq demandes d'informations de la part de CRF étrangères ont été reçues. La préparation d'une réglementation relative aux institutions financières et non financières figure parmi les travaux en cours. Des mémorandums d'accord avec les CRF de Suisse et de Russie sont en cours d'élaboration.
57. En « ex-République yougoslave de Macédoine », les deux projets d'assistance sont en train de s'achever. Le matériel informatique a été installé et devrait être opérationnel fin septembre 2006. Un nouveau projet de jumelage dans le cadre de CARDS 2005 a été conçu et devrait être signé avec l'Espagne d'ici fin septembre 2006.
58. En Ukraine, des lignes directrices à l'attention des organismes ayant une obligation de rapport, des banques et des institutions financières ont été publiées, comprenant notamment une liste des catégories de transactions suspectes.

Points 12 et 13 - Discussion sur le projet de troisième rapport d'évaluation mutuelle de la Slovaquie

59. Le Secrétariat présente brièvement les membres de l'équipe d'évaluation, le

contexte de la visite sur place et les résultats des réunions préparatoires concernant le projet de rapport, en soulignant les principales modifications apportées à ce dernier. Il explique également la position adoptée concernant les recommandations 9, 18, 19, 23, 16, 20, RS III, RS VIII et RS IX, ainsi que les éléments présentés pour étude au Groupe d'experts chargé de l'examen de la cohérence. Les évaluateurs présentent un résumé de leurs principales conclusions.

60. La chef de la délégation slovaque explique au Comité que le rapport correspond à la situation en mai 2005. Plusieurs questions ont déjà été corrigées par l'adoption d'un nouveau Code de procédure pénale et depuis janvier 2006, la supervision du secteur financier dans son ensemble est sous la responsabilité de la Banque nationale. La chef de la délégation se dit également satisfaite du déroulement des réunions préparatoires.
61. Les trois pays intervenants sont la Croatie (aspects juridiques), Chypre (aspects répressifs) et la République tchèque (aspects financiers). Au cours des discussions relatives au projet de rapport sur la Slovaquie, les intervenant et la plénière demandent des éclaircissements et des informations supplémentaires sur les sujets suivants :
 - le plan d'action national et son chapitre consacré aux mesures de prévention du financement du terrorisme,
 - des détails supplémentaires sur la procédure de saisie, en particulier concernant la saisie des biens de valeur équivalente et des biens de substitution,
 - des détails sur l'application à des tiers des mesures de confiscation et de perte de droits,
 - la liste des institutions financières couvertes par la loi LAB, en particulier la Banque nationale, les organismes de prêt et tous les types d'institutions de crédit,
 - l'obligation légale, pour les services internes d'audit et de contrôle des banques, d'analyser et d'évaluer le système de lutte anti-blanchiment et de présenter un rapport à la Banque nationale, ainsi que l'obligation de rapport sur les questions de LAB par un auditeur externe,
 - le concept d'activités commerciales inhabituelles,
 - les statistiques relatives au blanchiment de capitaux (affaires, condamnations) et les observations qu'on peut en tirer dans le rapport sur l'efficacité générale du système de LAB/CFT,
 - la possibilité, pour la CRF, de se voir transmettre par des institutions financières des données d'identification et des informations sur les dossiers relatifs aux transactions.
62. À la suite des discussions, le projet de rapport est modifié de manière à intégrer les clarifications pertinentes. Le projet de rapport et le résumé tels que modifiés (et sous réserve d'importantes modifications rédactionnelles par le Secrétariat)

sont adoptés.

Points 14 et 15 - Discussion sur le projet de troisième rapport d'évaluation mutuelle de la Lettonie

63. Conformément à la procédure retenue par le Comité MONEYVAL et le FMI, la Lettonie a été évaluée par une équipe d'experts du FMI (composée d'agents du FMI) dans le cadre de son Programme d'évaluation du secteur financier et par un représentant du MONEYVAL (M. Vasil Kirov) pour ce qui est du respect des directives anti-blanchiment de l'UE. Après présentation des membres de l'équipe, les représentants du FMI exposent brièvement leurs principales conclusions et appréciations. Le Groupe d'experts chargé de l'examen de la cohérence fournit des observations écrites sur les recommandations 1, 3, 35, 38, 39 et RS II, RS III, RS V et RS IX concernant les aspects de répression et sur les R5 (5.3, 5.5, 5.9), R11, R13, R22, R34 et RS IV concernant les aspects financiers.
64. Les trois pays intervenants sont l'Estonie (aspects juridiques), la Géorgie (aspects répressifs) et la Hongrie (aspects financiers). Au cours des discussions relatives au projet de rapport, les intervenants et la plénière demandent des éclaircissements et des informations supplémentaires sur plusieurs sujets, notamment :
- une analyse plus détaillée de la conformité à la R3 (par exemple, le régime de confiscation s'applique-t-il à toutes les catégories énumérées d'infractions principales, et ce régime couvre-t-il également les biens blanchis en tant que corps de l'infraction, dans le cas de poursuites indépendantes pour blanchiment de capitaux ? L'application à des tiers de mesures de confiscation et de perte de droits demande elle aussi à être détaillée),
 - l'ajout au rapport d'une analyse du respect du critère SRIII.11,
 - l'application du renversement de la charge de la preuve,
 - le régime de saisie, en particulier concernant la saisie de biens de valeur équivalente et de biens de substitution,
 - le respect des requêtes émanant de l'étranger demandant la saisie de biens de valeur équivalente non issus du blanchiment,
 - les mécanismes en place pour contrôler le passage d'espèces à la frontière,
 - l'absence d'obligation de rapport pour les transactions suspectes en relation avec le financement du terrorisme,
 - une évaluation plus détaillée, dans le texte du rapport et/ou du résumé, du respect des critères 5.2 et 5.3.
65. À la suite des discussions, le FMI affirme que dans le cadre de ses procédures de révision, les questions qui viennent d'être soulevées seront prises en compte afin d'intégrer les questions et clarifications pertinentes dans le rapport définitif. Sur la base de cette assurance, le projet de rapport et le résumé tels qu'ils devraient être modifiés sont adoptés. L'annexe comprenant les directives CE est également

adoptée.

Point 18 – Poursuite de la discussion sur la réunion plénière conjointe avec le GAFI

66. Le Secrétariat signale que l'ordre du jour de la réunion conjointe sera encore débattu à Vancouver et que les deux premiers jours devraient être consacrés aux réunions des groupes de travail du GAFI. Une décision concernant la participation des délégations du MONEYVAL à ces groupes de travail sera prise lors de la prochaine réunion plénière du MONEYVAL. L'approche qui sera présentée pour approbation à la réunion du GAFI à Vancouver sera, le plus possible, d'aborder ensemble des points tels que les rapports d'évaluation, les procédures de conformité ou les politiques menées par les deux organismes, afin de réaliser une réunion plénière véritablement conjointe. Concernant l'étude des rapports du GAFI et du MONEYVAL, il pourrait être envisagé que les groupes chargés de l'examen interviennent sur chacun des deux rapports.

Point 19 – Examen de la question des évaluateurs appelés à participer aux visites sur place en 2006 et liste des évaluateurs à former

67. Le Secrétariat confirme qu'un petit nombre d'évaluateurs du MONEYVAL participera au séminaire de formation organisé à Washington en octobre 2006. Le Bureau aborde les critères justifiant une formation et décide que la priorité devrait être, dans un premier temps, de former les évaluateurs financiers désignés. Une liste provisoire d'évaluateurs est donc examinée par la plénière, étant entendu que la liste définitive sera établie en fonction du nombre exact de places disponibles et de la confirmation du financement.
68. En outre, le Secrétariat rappelle que les évaluateurs envoyés à Washington devraient s'engager à participer à une évaluation en 2007.

Point 20 – Finances et personnel

69. Le Secrétariat informe le Comité que le budget pour 2007 est en cours de préparation et devrait comprendre le financement de quatre réunions plénières et de plusieurs réunions préparatoires. Des discussions en vue d'une seconde affectation provisoire sont en cours, ce qui laisse espérer la présence d'au moins deux personnes détachées en 2007.

Point 21 – Divers

70. Des réunions préparatoires avec la Pologne et la Lituanie seront programmées en novembre. Si possible, d'autres réunions préparatoires seront également organisées avant fin 2006 concernant les autres rapports en attente.
71. Le Comité devra aussi envisager de réviser sa politique en matière de procédure

de conformité renforcée. Le Secrétariat préparera un projet de document énonçant les mesures possibles compte tenu de la nouvelle formule des rapports de progrès. La plénière est informée que ce document sera distribué lors de la prochaine réunion pour une réflexion supplémentaire.

72. Le Comité décide d'examiner lors sa 21^e réunion plénière les rapports du troisième cycle d'évaluation de la Pologne et de la Lituanie, ainsi qu'un rapport de progrès de la Bosnie-Herzégovine.

ANNEXE I - LISTE DES PARTICIPANTS

ALBANIA / ALBANIE

Mr Adriatik ISLAMAJ
General Director, Financial Intelligence Unit (FIU)

Head of Delegation

Mr Alion CENOLLI
Director of International Affairs, Ministry of Justice, Blvd. ZOG 1, ALB - TIRANA

Mr Arben KRAJA
Prosecutor, Prosecutor General's Office, Organised Crime Department

ANDORRA / ANDORRE

Apologised / Excusé

ARMENIA / ARMENIE

Mr Armen KROYAN
Senior Prosecutor of Anti-Corruption Department, Prosecutor General's Office

Mr Armen MALKHASYAN
Methodologist, Financial Monitoring Center, Central Bank of Armenia

Mr Armen SANOYAN
Head of the Department of International Legal Relations, Ministry of Justice

AZERBAIJAN / AZERBAÏDJAN

Mr Ramil MAMMADOV
Chief Economist of the Anti-money Laundering Group, Banking Supervision Department

Mr Mehdi MEHDIYEV
Ministry of National Security, Parliament Avenue, 2, AZ – 1014 BAKU

Mr Anar SALMANOV
Senior Adviser, Department of Legislation, Ministry of Justice

BOSNIA AND HERZEGOVINA / BOSNIE-HERZÉGOVINE

Mr Sinisa KARAN
Head of the Financial Intelligence Department (FIU), Ministry of Security

Head of Delegation

Ms Sandra MALESIC
Head of Department of Legislation and Harmonisation with the EU

Mr Samir OMERHODZIC
Director for Monitoring of Insurance Companies, B&H Insurance Agency

BULGARIA / BULGARIE

Mr Vasil KIROV

EVALUATOR FOR LATVIA

Director General, Financial Intelligence Agency

Head of Delegation

CHAIRMAN / PRÉSIDENT

Mr Evgeni EVGENIEV

Chief Expert, International Co-operation and Training Programs Division,
Financial Intelligence Agency

Ms Sonia KLISSARSKA

Chief Expert, National Service for Combating Organised Crime, Ministry of the
Interior

CROATIA / CROATIE

Mr Ivan PLEVKO

Deputy District Attorney, District Attorney's Office

Head of Delegation

Mr Damir BOLTA

Chief Inspector, Economic Crime and Corruption Department

Mr Goran SIROVEC

Deputy Head, Anti-Money Laundering Department, Ministry of Finance

CYPRUS / CHYPRE

Mr Theodoros STAVROU

Police Officer, Unit for Combating Money Laundering, Financial Intelligence Unit (FIU)

Mr Michalis STYLIANOU

Senior Officer, Banking Supervision and Regulation Division

CZECH REPUBLIC / RÉPUBLIQUE TCHÈQUE

Mr Jaromir NEUZIL

Head of International Co-operation Department, Financial Analytical Unit

Head of Delegation

Mr Stanislav POTOČEK

Public Prosecutor, Head of Department of Criminal Proceedings

Mrs Iva STROUHALOVA

Legal Expert, Banking Supervision, Czech National Bank

ESTONIA / ESTONIE

Mr Andres PALUMAA

EVALUATOR FOR SLOVAKIA

Financial Auditor, Business Conduct Supervision

Head of Delegation

Mr Kurmet OJAMAA
Head of Division, Entrepreneurship Division, Financial Policy Department

Mr Raul VAHTRA
Chief Superintendent, Head of Financial Intelligence Unit, Central Criminal Police

Ms Laura VAIK
State Prosecutor, Office of the Prosecutor General

FRANCE

Ms Stéphanie TALBOT
Adjointe au Chef du Bureau Système financier international et préparation des
Sommets,
Direction Générale du Trésor et de la politique économique, Ministère de l'Economie,
des Finances et de l'Industrie

GEORGIA / GEORGIE

Mr Nikoloz GEGUCHADZE
Head of the Financial Monitoring Service

Head of Delegation

Mr Giorgi CHANTURIDZE
Prosecutor of the Anti-Money Laundering Unit

Mr Irakli KOIAVA
Head of the Legal Department, Ministry of Justice

HUNGARY / HONGRIE

Mr Árpád KIRALY
Head of Department, EU and International Affairs,
Hungarian Financial Supervisory Authority (HFSA)

Head of Delegation

Ms Csilla ALFÖLDI
Financial Intelligence Unit (FIU), National Police Headquarters,

Mr Zsófia PAPP
Head of European Integration and Anti-Money Laundering Unit,
Ministry of Finance

Mr Peter SCHIFFER
Deputy Director General, Hungarian Financial Supervisory Authority (HFSA)

Ms Agnes VARGHA
Assistant Secretary of State, Head of Department, Ministry of Finance

LATVIA / LETTONIE

Mr Viesturs BURKANS
Head of the Office for Prevention of Laundering of Proceeds derived from criminal

Head of Delegation

activity, Prosecutor General's Office

Ms Indra GRATKOVSKA
Administrative and Criminal Justice Department

Ms Ina PANASOVA, Deputy Head of the Enterprise Register, Ministry of Finance

Mr Maris URBANS
Prosecutor General's Office

Mr Kaspars VALPETERIS
State Revenue Service, Financial Police, Ministry of Finance

Ms Daina VASERMANE
Chief Supervision Expert, Supervision Department

LIECHTENSTEIN

Mr Stephan OCHSNER
Chief Executive Officer, Financial Market Authority

Head of Delegation

Mr René BRUELHART
EVALUATOR FOR SLOVAKIA
Director, Financial Intelligence Unit (FIU)

Mr Lothar HAGEN
President of the Criminal Court, Fürstliches Landgericht

LITHUANIA / LITUANIE

Mr Liutauras ZYGAS
Chief Legal Adviser, Legal Division, Bank of Lithuania

Head of Delegation

Ms Diana BUKANTAITE
Chief Specialist, Department of International Law, Ministry of Justice

Mr Vilius PECKAITIS
Head of the Second Subdivision, Money Laundering Prevention Division,
Financial Crime Investigation Service, Ministry of Interior

MALTA / MALTE

Mr Herbert ZAMMIT LAFERLA
Director, Financial Stability Division, Central Bank of Malta

Head of Delegation

Mr Anton BARTOLO
Registrar of Companies and Director Corporate Services

Mr Michael CASSAR
Assistant Commissioner of Police, Police General Headquarters

MOLDOVA

Ms Oxana GISCA **Head of Delegation**
Principal Inspector, Office for Prevention and Control of Money Laundering,
Center for Combating Economic Crimes and Corruption

Ms Stela BUIUC
Legal Adviser, International Relations and European Integration Department

Mr Anatol PIRNAU
Public Prosecutor, Director, International Co-operation and European Integration
Department, Office of the Prosecutor General

Mr Valerii SIRCU
Head, Office for Prevention and Control of Money Laundering,
Center for Combating Economic Crimes and Corruption

MONACO

Mme Ariane PICCO-MARGOSSIAN **Head of Delegation**
Directeur, Service d'Information et de Contrôle sur les Circuits Financiers (SICCFIN)

Mme Danielle MEZZANA-GHENASSIA
Conseiller technique SICCFIN
Service d'Information et de Contrôle sur les Circuits Financiers

MONTENEGRO

Mr Predrag MITROVIC **Head of Delegation**
Director, Directorate for the Prevention of Money Laundering

Mr Vesko LEKIC
Head, Internal and International Co-operation Department,
Directorate for the Prevention of Money Laundering

Mr Ivan MASULOVIC
Head, Directorate of Criminal Police

NETHERLANDS / PAYS-BAS

Ms Anne-Chris VISSER
Senior Policy Adviser, Integrity Division, Financial Markets Policy Directorate,
Ministry of Finance

POLAND / POLOGNE

Mr Robert TYPA **Head of Delegation**
Minister Counsellor, Department of Financial Information

Mr Jacek BILEWICZ
Prosecutor, General Prosecutor's Office, Organised Crime Bureau

Mr Przemyslaw RABCZUK
Senior Specialist, General Inspectorate of Banking Supervision,
National Bank of Poland

ROMANIA / ROUMANIE

Mrs Alina BICA
Prosecutor Chief Service, General Prosecutor's Office,
High Court of Cassation and Justice

Mr Radu Liviu DUMITRU
Senior Member of the Board,
National Office for Prevention and Control of Money Laundering (NOPCML)

Mr Bogdan Mihai MARTIMOF
Senior Member of the Board,
National Office for Prevention and Control of Money Laundering (NOPCML)

Ms Catalina STROE
Counsellor, National Office for Prevention and Control of Money Laundering (NOPCML)

RUSSIAN FEDERATION / FÉDÉRATION DE RUSSIE

Mr German GONSO
Senior Prosecutor, Prosecutor General's Office

Mr Daniil MOKIN
First Secretary, Department for New Challenges and Threats,
Ministry of Foreign Affairs

Mr Stanislav SMOLYAR
Head of Section, International Co-operation Department,
Federal Financial Monitoring Service

Ms Yulia TORMAGOVA
EVALUATOR FOR SLOVAKIA
Deputy Head of Legal Department, Federal Financial Monitoring Service

SAN MARINO / SAINT-MARIN

Mr Nicola MUCCIOLI
Deputy Head of the Anti-Money Laundering Service,
Financial Intelligence Unit, Banca Centrale della Repubblica

Head of Delegation

SERBIA / SERBIE

Mrs Tatjana DJURASINOVIC

Head of Delegation

Head of Section for Internal and International Co-operation

Mr Vlatko BOZOVIC

Section for the Prevention of Money Laundering,
Department for Combating Financial Organised Crime

Mr Vladimir CEKLIC

Adviser, Section for harmonisation with legal acts with EU
Department for Normative Work and International Co-operation

Ms Silviya DUVANCIC GUJANICIC

Head of Division for Control of Payment and Exchange Operations,
National Bank of Serbia

Mr Goran KUPRESANIN

Adviser, Department for Supervision of Transactions in Financial Market,
Commission for Securities

Mr Carol MESHESKE

Resident Enforcement Adviser, United States Treasury Department

Mr Julije MILADINOVIC

Director, Department for the Prevention of Money Laundering

Mr Milovan MILOVANOVIC

Adviser, Section for National and International Co-operation,
Department for the Prevention of Money Laundering

Ms Lidija SMILJANIC

Assistant Minister of Finance, Foreign Currency Inspectorate

Ms Vesna STOJISAVLJEVIC

Project Coordinator, Enforcement Project, United States Treasury Department

SLOVAKIA / SLOVAQUIE

Ms Izabela FENDEKOVA

Head of Delegation

Supervisor, Banking Supervision Division, National Bank of Slovakia

Ms Andrea HAVELKOVA

International Co-operation Department, Financial Intelligence Unit (FIU)

Mrs Lucia KUNOVA

Financial Market Administration Department, Ministry of Finance

Mr Radovan MARAS

Prosecutor, Higher Military Prosecutor's Office

Mr Peter PALUDA

National Member for Slovakia at EUROJUST, Maanweg

Mrs Iva PAVLOVICOVA
Lawyer, EU and OECD Agenda Coordinator, Financial Market Administration Dept,
Ministry of Finance

Mr Ivan SNIRER
Head of International Co-operation Department, Financial Intelligence Unit (FIU)

Mr Jozef SZABO
Director of the International Department, Prosecutor General's Office,
Mr Mario TUCHSCHER
Lawyer, Obligated Entities Supervision Subdivision, Financial Intelligence Unit (FIU)

Mr Jan VYHNALIK
Banking Expert, Banking Supervision Division, National Bank of Slovakia

SLOVENIA / SLOVÉNIE

Mr Matej KRUMBERGER **Head of Delegation**
Deputy Director, Banking Supervision Department, Central Bank of Slovenia

Ms Aleksandra CARGO
Head of Department for Prevention and Supervision, Ministry of Finance,
Office for the Prevention of Money Laundering

Ms Vesna GYORKOS
Adviser, International Co-operation Department, Ministry of Finance,
Office for the Prevention of Money Laundering

Ms Andreja LANG
Counsellor to the Government, Ministry of Justice

SPAIN / ESPAGNE

Mrs Concepción CORNEJO GARCIA
EVALUATOR FOR SLOVAKIA
Sous-Directrice Générale Adjointe, Inspection et Contrôle des Mouvements des
Capitaux, Direction Générale du Trésor et de la Politique Financière

"THE FORMER YUGOSLAV REPUBLIC OF MACEDONIA" / "L' EX-RÉPUBLIQUE YUGOSLAVE DE MACÉDOINE"

Ms Gordana NACEVA **Head of Delegation**
Head of Analytical Department, Money Laundering Prevention Directorate,
Ministry of Finance

Mr Ljubomir MANEV
Chief Inspector, Organised Crime Department, Section for Money Laundering
and Corruption, Ministry of the Interior

Mrs Frosina TASEVSKA
Head of Unit for European Integration, Sector for European Integration
and International Legal Co-operation, Ministry of Justice

UKRAINE / UKRAINE

Mr Stanislav KLIUSHKE
Deputy Head, International Co-operation Department,
State Committee for Financial Monitoring

Head of Delegation

Mr Oleksiy FESHCHENKO
Director, Analytical Department,
State Committee for Financial Monitoring

Mr Ruslan RYABOSHAPKA
Director, Department of Legislation, Law Enforcement and National Security,
Ministry of Justice

UNITED KINGDOM / ROYAUME-UNI

Mr Wayne EVANS
Head of Money Laundering Section, Drugs and International Crime Department,
Foreign and Commonwealth Office

FOREIGN AND COMMONWEALTH OFFICE

Mr Wayne EVANS
Head of Money Laundering Section, Drugs and International Crime Department,
Foreign and Commonwealth Office

**FINANCIAL ACTION TASK FORCE (FATF)
GROUPE D'ACTION FINANCIÈRE (GAFI)**

M. Alain DAMAIS
Executive Secretary, FATF

SCIENTIFIC EXPERTS / EXPERTS SCIENTIFIQUES

Professor William C. GILMORE
Professor of International Criminal Law, Faculty of Law, University of Edinburgh

Apologised / Excusé

Mr Giovanni ILACQUA
Senior Financial Adviser, Ufficio Italiano dei Cambi, Anti-Money Laundering Department

Mr Boudewijn VERHELST
Deputy Director CTIF-CFI, Belgium, Attorney General

EUROPEAN COMMUNITY / COMMUNAUTÉ EUROPÉENNE**EUROPEAN COMMISSION / COMMISSION EUROPEENNE**

Mr Joeb RIETRAE
Company Law, Corporate Governance and Financial Crime, DG Internal Market,
European Commission

**GENERAL SECRETARIAT OF THE COUNCIL OF THE EUROPEAN UNION /
SÉCRÉTARIAT GÉNÉRAL DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE**

Ms Wilhelmina DE RUITER
National Expert Justice and Home Affairs, European Union

**OBSERVERS WITH THE COUNCIL OF EUROPE
OBSERVATEURS AUPRES DU CONSEIL DE L'EUROPE**

HOLY SEE / SAINT-SIEGE

Apologised / Excusé

UNITED STATES OF AMERICA / ETATS-UNIS D'AMERIQUE

Ms Susan IRELAND
Regional Specialist – Europe/Central Asia, Financial Crimes Enforcement Network
(FinCEN)
United States Department of the Treasury

Ms Abigail SULLIVAN
Policy Adviser for Europe, Office of Terrorist Finance and Financial Crime,
Department of the Treasury

CANADA

Apologised / Excusé

JAPAN / JAPON

Apologised / Excusé

MEXICO / MEXIQUE

Apologised / Excusé

**OBSERVERS WITH THE COMMITTEE
OBSERVATEURS AUPRÈS DU COMITÉ**

ISRAEL / ISRAËL

Mrs Zivit SHALMON-MOZER
Attorney, Money Laundering and Terror Financing Prohibition Authority (IMPA),
Ministry of Justice

EURASIAN GROUP (EAG)

Mr Victor KOCHENOV
Eurasian Group Executive Secretary, EAG Secretariat

Apologised / Excusé

**INTERNATIONAL INTERGOVERNMENTAL ORGANISATIONS
ORGANISATIONS INTERNATIONALES INTERGOUVERNEMENTALES**

UNITED NATIONS OFFICE ON DRUGS AND CRIME (UNODC)

Ms Cari L. VOTAVA
UNODC (GPML Department) / World Bank (FSEFI Department)
AML/CFT Mentor for Central Asia, World Bank, Central Asia Regional Office

UNITED NATIONS COUNTER-TERRORISM COMMITTEE

Apologised / Excusé

EUROPEAN BANK FOR RECONSTRUCTION AND DEVELOPMENT (EBRD)
BANQUE EUROPEENNE DE RECONSTRUCTION ET DE DEVELOPPEMENT (BERD)

Mr Stefano LOSI
Senior Compliance Officer, EBRD

Apologised / Excusé

INTERNATIONAL MONETARY FUND (IMF) /
FONDS MONÉTAIRE INTERNATIONAL (FMI)

Mr John ABBOTT

Mr Terence DONOVAN
Senior Financial Sector Expert, Financial Markets Integrity Division, Legal Department,

Ms Nadine SCHWARZ

Mr Jean-François THONY
Assistant General Counsel, Legal Department

ICPO-INTERPOL / OIPC-INTERPOL

Apologised / Excusé

OFFSHORE GROUP OF BANKING SUPERVISORS (OGBS)

Apologised / Excusé

WORLD BANK / BANQUE MONDIALE

Mrs Cari L. VOTAVA
World Bank (FSEFI Department) and UNODC (GPML Department),
AML/CFT Mentor for Central Asia, World Bank, Central Asia Regional Office

SECRETARIAT OF THE COUNCIL OF EUROPE
SECRÉTARIAT DU CONSEIL DE L'EUROPE

Mr John RINGGUTH **Secretary to MONEYVAL Committee**
Administrator, Directorate General of Legal Affairs - DG I
Department of Crime Problems

Mr Gerhard MILD
Administrator

Ms Livia STOICA-BECHT
Programme Adviser

Mrs Marie-Louise FORNES
Administrative Assistant

Mrs Danielida WEBER
Administrative Assistant to MONEYVAL Committee

INTERPRETERS / INTERPRETES

Mme Sally BAILEY
Mme Isabelle MARCHINI
Mme Julia TANNER

ANNEXE II – ORDRE DU JOUR

[Monday 11 September 2006 / lundi 11 septembre 2006

Rooms 5 and 9 / Salles 5 et 9

Pre-meetings for the Latvian and Slovakian delegations and the evaluators involved (if required) / Réunions préparatoires pour les délégations de la Lettonie et de la Slovaquie avec les évaluateurs concernés (si nécessaire).]

Day 1: Tuesday 12 September 2006 / 1^e jour: mardi 12 septembre 2006

Morning / matin

3. **Opening of the Plenary Meeting at 9h30** / *Ouverture de la Réunion Plénière à 9h30*
4. **Adoption of Agenda** / *Adoption de l'Ordre du Jour*
5. **Information from the Chairman** / *Informations communiquées par le Président.*
6. **Information from the Secretariat** / *Informations communiquées par le Secrétariat*
 - 4.1 **Agenda of evaluations and meetings for 2006** / *Agenda des évaluations et réunions en 2006*
 - 4.2 **Participation in other events** / *Participation à des activités divers*
 - 4.3 **MONEYVAL evaluators** / *Evaluateurs pour le comité*
7. **Associate Membership of FATF - arrangements for Vancouver meeting** / *Coopération en tant que membre associé auprès du GAFI - participation à la réunion de Vancouver*
8. **Joint plenary with the FATF** / *Réunion plénière conjointe avec le GAFI*
9. **Working Group on Typologies** / *Groupe de travail sur les Typologies*
10. **Information from the European Union** / *Information de l'Union Européenne*
11. **Information concerning anti-money laundering initiatives in other fora** / *Informations concernant les initiatives anti-blanchiment au niveau d'autres institutions*
 - EBRD / *BERD*
 - Egmont group / *Groupe Egmont*
 - European Union / *Union européenne*
 - FATF / *GAFI*
 - IMF and World Bank / *FMI et Banque Mondiale*
 - Interpol / *Interpol*
 - UNCTC / *CCTNU*
 - United Nations / *Nations Unies*
 - Eurasian Group on Combating Money Laundering and Terrorist Financing (EAG) / *Groupe Eurasie sur le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme (EAG)*

Afternoon / après-midi

12. **Progress reports** / *Rapports de suivi*

Slovenia / *Slovénie*

Hungary / Hongrie
Serbia / Serbie

13. **Information on AML/CFT initiatives in other MONEYVAL countries (tour de table)** / *Information sur les initiatives LAB/CFT dans d'autres pays membres de MONEYVAL (tour de table)*

Day 2: Wednesday 13 September 2006 / 2^e jour: mercredi 13 septembre 2006

Morning / matin

14. **Discussion on the draft third mutual evaluation report on Slovakia** / *Discussion sur le projet de troisième rapport d'évaluation mutuelle de la Slovaquie*

Afternoon / après-midi

15. **Continuation of the discussion on the draft third mutual evaluation report on Slovakia (as necessary)** / *Poursuite de la discussion sur le projet de troisième rapport d'évaluation mutuelle de la Slovaquie (si nécessaire)*

Day 3: Thursday 14 September 2006 / 3^e jour: jeudi 14 septembre 2006

Morning / matin

16. **Discussion on the draft third mutual evaluation report on Latvia** / *Discussion sur le projet de troisième rapport d'évaluation mutuelle de la Lettonie*

Afternoon / après-midi

17. **Continuation of the discussion on the draft third mutual evaluation report on Latvia (as necessary)** / *Poursuite de la discussion sur le projet de troisième rapport d'évaluation mutuelle de la Lettonie (si nécessaire)*

18. **Continuation of the Tour de Table (as necessary)** / *Prolongement du Tour de table (si nécessaire)*

Day 4: Friday 15 September 2006 / 4^e jour: vendredi 15 septembre 2006

19. **Continuation of the Tour de Table (as necessary)** / *Poursuite du Tour de Table (si nécessaire)*

20. **Joint plenary with the FATF – further discussion** / *Réunion plénière conjointe avec le GAFI – poursuit de la discussion*

21. **Further consideration of evaluators for 2006 on-site visits and lists of evaluators requiring training** / *Examen de la question des évaluateurs appelés à participer aux évaluations sur place en 2006 et liste des évaluateurs à former*

22. **Finance and Staffing** / *Financement et personnel*

23. **Miscellaneous** / *Divers*